

Société canadienne des postes—Loi

2. Qui est chargé de cette étude et comment une nouvelle politique sera-t-elle établie pour que la Commission y soit liée?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): 1. J'ai fait connaître le 5 août dernier mon intention d'obtenir à l'automne le point de vue du cabinet sur une nouvelle politique aérienne régionale. Cette nouvelle politique inclura également les transporteurs nationaux et locaux.

2. Transports Canada est chargé de mener l'étude. Après avoir obtenu le point de vue du cabinet, j'ai l'intention d'obtenir celui des compagnies aériennes, des provinces et des autres parties intéressées. Je m'attends à ce que le gouvernement approuve par la suite une nouvelle politique intérieure concernant les transporteurs aériens, et j'espère que la Commission canadienne des transports en tiendra compte dans ses décisions, tout comme elle tient compte des autres politiques pertinentes du gouvernement.

LE PORT DE HALIFAX—LA NOMINATION DE MEMBRES DE L'ADMINISTRATION PORTUAIRE

Question n° 1443—**M. Crosby:**

1. Des mesures ont-elles été prises en vue de nominations à l'Administration des ports au port d'Halifax, vu qu'il n'y a pas eu de nominations le 31 décembre 1979 et, dans l'affirmative, lesquelles?

2. Depuis le 1^{er} janvier 1980, combien de réunions l'Administration a-t-elle tenues et qui les a dirigées?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Voici la réponse du Conseil des ports nationaux:

1. Oui. On a demandé aux membres de demeurer à leur poste jusqu'à la fin de 1980.

2. Deux réunions: le 21 février et le 14 mars 1980. Elles étaient toutes deux présidées par M. G. E. Simmons, président de l'Administration portuaire.

LE PORT DE SAINT-JEAN (N.-B.)

Question n° 1533—**M. Mazankowski:**

Le Conseil des ports nationaux a-t-il l'intention de vendre à l'entreprise privée le port de Saint-Jean (N.-B.) et, le cas échéant, quand la transaction est-elle prévue et quelles en seront les modalités?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Voici la réponse du Conseil des ports nationaux: non.

[Français]

Mme le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LA LOI SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
MESURE VISANT À CONSTITUER UNE SOCIÉTÉ DE LA
COURONNE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le vendredi 24 octobre, de la motion de M. Ouellet (au nom du premier ministre): Que le bill C-42, tendant à constituer la Société

canadienne des postes, à abroger la loi sur les Postes et d'autres lois connexes et à modifier d'autres lois, soit lu pour la 2^e fois et renvoyé au comité permanent des prévisions budgétaires en général.

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac): Madame le Président, j'ai commencé à parler de ce bill lors du débat de vendredi dernier, et j'aimerais terminer maintenant.

Ce bill contient un bon nombre des mesures que mon collègue de Brandon-Souris préconise depuis plusieurs années au nom de mon parti. Comme je l'ai dit vendredi, il semble qu'on y trouve également la concrétisation des meilleures intentions de mon collègue, le député de Vancouver-Sud (M. Fraser). Je répète que j'appuie ce bill et que j'ai hâte qu'il soit adopté par la Chambre.

Comme je l'ai dit vendredi dernier, je m'oppose à la fermeture des bureaux de poste dans les régions rurales les samedis. Ils sont très importants pour les gens de ma circonscription et je suis certain qu'ils le sont autant pour tous les Canadiens qui habitent dans des régions rurales. Étant donné les distances que ces gens-là doivent franchir pour se rendre à leurs bureaux de poste, le temps que monopolise l'exploitation d'une ferme et les conditions climatiques souvent extrêmes que nous imposent nos hivers canadiens, nous ne devrions pas réduire les jours d'ouverture des bureaux de poste dans les régions rurales. Les Canadiens de ces régions doivent compter sur un service postal six jours par semaine et je sais pertinemment qu'ils n'accueilleront pas avec le sourire la fermeture des bureaux les samedis.

Les députés qui représentent à la Chambre de grandes circonscriptions rurales comme la mienne savent que dans les municipalités et villages nombreux dont leur circonscriptions sont parsemées, le bureau de poste est le seul symbole visible de la présence du gouvernement fédéral. Le nom du bureau de poste figure sur l'affiche rouge et blanc apposée à l'extérieur de l'immeuble sur lequel flotte fièrement le drapeau canadien. La fermeture des bureaux de poste ruraux le samedi empêcherait non seulement la distribution du courrier mais détournerait aussi les Canadiens ruraux du seul symbole visible de l'État dans leur collectivité.

● (1530)

J'espère que la nouvelle société va se rendre compte de l'état dans lequel se trouvent certains bureaux de poste ruraux du Canada. Dans ma circonscription, le bureau de poste de Denbigh est dans une maison particulière. J'ai déjà insisté auprès des représentants des Postes pour qu'un nouveau bureau soit construit, mais, d'après moi, la nouvelle société devrait examiner la situation de près et se faire une règle de construire des bureaux de poste pour remplacer les installations postales dans les maisons particulières, lorsque le chiffre d'affaires le justifie.

J'espère vraiment que ce bill permettra de résoudre les nombreux et graves problèmes qui sévissent aux Postes, dont le plus important est certes les conflits patronaux-ouvriers. Parmi les autres questions importantes, il y a la transmission électronique de fonds, dont mon collègue, le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale), a parlé vendredi. L'application générale de cette nouvelle technique, que bien des gens prévoient, risque d'avoir des répercussions désastreuses sur les Postes. Cela réduirait sensiblement la quantité d'objets de la première classe confiés à la poste. Il s'ensuivrait une lourde perte de recettes et, peut-être, ce qui est plus important, la disparition de nombreux emplois aux Postes.